



Séisme du 8 février 1843 à la Guadeloupe

Cette ville si belle, la perle des Antilles [...] offrait des rues droites et spacieuses, bordées de maisons à plusieurs étages, et dans laquelle les piétons trouvaient partout d'élégants trottoirs, les voitures un pavé uni. Hélas ! La perle des Antilles, Pointe-à-Pitre, encore appelée la Venise des Tropiques, va passer en quelques heures du statut de ville opulente à celui de ruines fumantes...

C'est ainsi que le 8 février 1843 à 10h40, par une belle matinée et par un « ciel serein », alors que tout laissait présager une belle journée, un grondement sourd se fit entendre dans toutes les Petites Antilles et au-delà, accompagné d'abord de légers tremblements du sol qui, augmentant de seconde en seconde, furent rapidement si violents que de nombreuses personnes perdirent leur équilibre et tombèrent à terre.

Sur l'île de la Martinique, à Fort-Royal (aujourd'hui Fort-de-France), un témoin rapporte : « Nous sûmes bientôt qu'il n'était arrivé aucun sinistre dans la ville ; mais les anciens de la ville disaient hautement que ce tremblement de terre, qui s'était prolongé si fort, devait être ce qu'ils appelaient une queue, et que nous apprendrions bientôt quelque grand désastre qui serait inmanquablement arrivé dans quelque île voisine. »

En effet, si la Martinique, qui avait été ravagée quatre ans plus tôt par un violent séisme survenu au large de ses côtes, s'en tirera cette fois-ci avec des dommages limités et quelques moulins endommagés, il n'en est pas de même des îles situées plus au nord parmi lesquelles son île sœur de Guadeloupe.

Avec un épipcentre localisé en mer au nord-est de la Guadeloupe, c'est dans cette île et dans celles d'Antigua et de Barbuda que les dommages s'avèrent les plus prononcés. À Antigua, toutes les maisons en pierre se sont entièrement effondrées, ainsi que la cathédrale et un grand nombre d'églises, faisant plus d'une quarantaine de victimes.



« Au moment où je vous écris, j'apprends que la Pointe-à-Pitre n'existe plus...
Je monte à cheval, je vais me transporter sur le lieu du désastre. »
(contre-amiral Gourbeyre au ministre de la Marine)

En Guadeloupe, la Grande-Terre est très sévèrement touchée, comme au Moule où l'on décompte une trentaine de morts. La majorité des bâtiments sont ainsi mis à terre, et il n'y demeure pratiquement plus aucun moulin debout ni d'usine sucrière. De semblables dommages sont également observés au nord de Basse-Terre, à Sainte-Rose, Petit-Bourg et Goyave. Mais la détresse la plus grande demeure celle de Pointe-à-Pitre, où se concentrent les dégâts matériels et humains les plus importants.

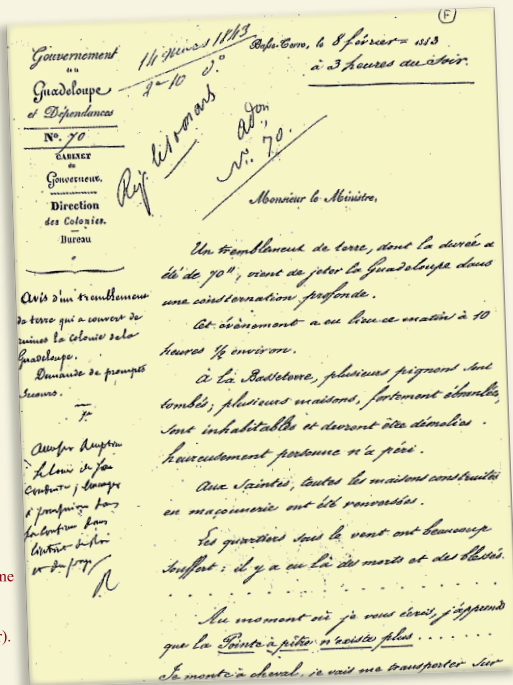
Au moment des secousses [la durée du mouvement d'ébranlement fut chronométrée pendant 90 secondes par le géologue Charles Sainte-Claire-Deville], le chaos dans la cité pontoise est à son comble : « Les habitants épouvantés, hommes, femmes et enfants, se précipitaient hors de leurs demeures, poussant des cris de désespoir, fuyant le fléau et le rencontrant partout. Pendant ce temps, la plus grande partie des édifices, ceux surtout qui étaient bâtis en pierre, s'écroulaient avec fracas... Quand eut cessé la secousse, il ne restait debout, au milieu des ruines, que quelques pans de mur et la façade d'une église. »

Nombre de personnes seront retrouvées non pas dans les ruines des bâtiments mais dans les rues, prises au piège des chutes de pierres et des effondrements qui obstruent les rues au point de ne plus pouvoir distinguer leur tracé. Très rapidement, les personnes encore valides partent à la recherche de leurs proches et les premiers secours s'organisent. De partout s'élèvent des appels au secours et l'on espère pouvoir sauver un grand nombre de personnes. Déjà, des petits groupes arrivent à extraire quelques survivants, souvent affreusement blessés, mais bientôt des appels surgissent en plusieurs points de la ville : « Au feu ! ».

C'est que de nombreux fours sont allumés dans les maisons afin de cuire le repas, comme le souligne le curé du Mont-Carmel, l'Abbé Peyrol : « un four brûlait, il s'affaisse ; mais le bois qu'il contenait enflamme la charpente de la maison, et voilà le feu qui s'empare de tout ce qui l'entoure. [...] Le feu, poussé par un vent sud-ouest, s'empare de toutes ces charpentes qui s'offrent à son activité : il dévore tout ce que le tremblement de terre avait laissé de vêtements et de provisions dans cette malheureuse ville. En deux heures,

il avait promené partout ses ravages, fait de nouvelles victimes, empêché de secourir les premières et changé ces tristes ruines en un monceau de cendres. [...] Et tandis que les flots de l'Océan baignaient nos pieds, nous n'avions pas le moindre vase pour les puiser et les jeter sur ces flammes dévorantes. » L'incendie ravagea ce qu'il restait des ruines de Pointe-à-Pitre et causa la mort de bien des Pointois qui, sans cela, auraient pu être secourus et sauvés.

L'administration, sous l'autorité du gouverneur Gourbeyre, prit très rapidement les mesures nécessaires pour secourir blessés et sinistrés, maintenant l'ordre en ville et dans le restant de l'île. Le comportement de cet homme fut si exemplaire dans ces heures difficiles, qu'il reçut l'éloge de tous, comme en témoigne cet extrait de la lettre adressée



Correspondance du gouverneur Gourbeyre à l'amiral Roussin lui annonçant le jour même la survenue du séisme (collection Archives nationales d'outre-mer).

par le président de la Cour royale de Guadeloupe au prince de Joinville : « *Que le gouvernement, la France et le monde sachent donc : pour si grand qu'ait été le désastre de la Guadeloupe, M. Gourbeyre s'est montré aussi grand que lui ; il en a été l'homme providentiel... son nom en est désormais inséparable.* » En hommage à son action, la commune de Dos-d'Ane prit le nom de Gourbeyre en 1846.

Alors que l'incendie sévissait encore, une des premières actions de l'administration fut de s'occuper des nombreux cadavres afin d'éviter tout risque d'épidémie : décision fut prise de les transporter en mer dans le canal des Saintes, au niveau du morne Savon.

On évoque un chiffre de 3 000 personnes décédées, en comptant les hommes libres et les esclaves, mais ce chiffre reste approximatif, comme en témoigne Victor Schoelcher, principal artisan de l'abolition de l'esclavage dans les Colonies françaises et témoin du séisme : « *Il n'y avait pas le temps de constater les décès, et c'est en faisant l'appel des vivants que l'on se réserva de connaître les morts.* » De fait, il est difficile d'établir le nombre précis de victimes directement imputables au séisme.

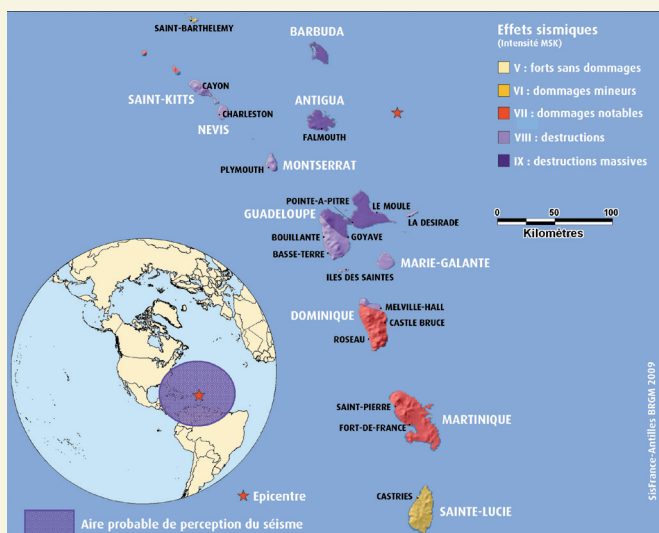
Au sud-ouest de la Basse-Terre comme à Marie-Galante et à la Désirade, de nombreux bâtiments ont souffert. Pareille scène est constatée à Montserrat (10 morts) ainsi qu'à Saint-Kitts, Nevis et au nord-est de la Dominique. À plus grande distance, les effets du séisme sont moins ravageurs.

L'aire de perception du choc du 8 février 1843 est particulièrement étendue : en direction du sud, la secousse est ressentie à la Barbade ainsi qu'en Guyane (Cayenne) ; au nord-ouest, elle est constatée sur les côtes de Floride et jusqu'à Washington (USA) à près de 3 000 kilomètres de la zone épicentrale... Cette grande extension suggère un foyer de l'ordre de cinquante kilomètres associé au plongement (subduction) de la plaque Atlantique sous la plaque Caraïbe. Une magnitude de l'ordre de 7,5 à 8,0 (échelle de Richter) est attribuée à ce séisme.

D'importants mouvements de terrain

Alors que les édifices s'effondrent, les terrains de la Guadeloupe subissent de profondes modifications.

Premières conséquences du séisme visibles sur le paysage, selon le rapport du géologue Sainte-Claire-Deville : les nombreux glissements de terrain observés dans les matériaux argileux altérés, très présents sur l'île et principalement sur les pentes de la Soufrière. Sur les crêtes, des glissements de terrain se déclenchent, obstruant le lit des rivières situées en contrebas, créant ensuite des coulées de boue. Plus impressionnants encore sont les éboulements rocheux des zones les plus pentues. En quelques secondes, le piton surplombant le volcan de la Soufrière s'effondre sur une hauteur d'une quinzaine de mètres, alors qu'à peu près au même moment, survient l'éboulement presque total des falaises du Gros Cap à Sainte-Rose.



Intensités du séisme de Guadeloupe du 8 février 1843 d'après les données SisFrance Antilles (BRGM).

Enfin, et peut-être le plus spectaculaire, des jets d'eau et de matière boueuse surgissent à plus d'un mètre de hauteur. Ces phénomènes dits de liquéfaction surviennent dans les sols sablonneux. Fortement comprimés par les sollicitations sismiques, ces derniers sont contraints d'évacuer l'eau qui les compose ; cette évacuation, qui prend parfois la forme de cratères, fut constatée à la Guadeloupe sur plusieurs plages de Grande-Terre. La liquéfaction qui est souvent à l'origine de la perte de portance des fondations de bâtiments, ne s'observe que lors des séismes violents ; preuve supplémentaire de la puissance du séisme du 8 février 1843.

Un habitat vulnérable

Si la violence du séisme du 8 février est indiscutable et explique l'importance des dégâts constatés à la Guadeloupe, il n'en reste pas moins que la vulnérabilité du bâti semble avoir rendu cet événement encore plus dramatique.

C'est le constat qu'en tire Crozals, directeur des fortifications de Guadeloupe, à propos de Pointe-à-Pitre, de la Grande-Terre et de Marie-Galante : « *Ce désastre est dû principalement à la mauvaise construction des bâtiments... et à la mauvaise manière d'asseoir les fondations* ».

Historiquement, cette mauvaise construction était en partie due à la mauvaise fabrication du mortier composé de sable de mer mal lavé.

Considéré comme le plus violent séisme jamais ressenti à la Guadeloupe, l'événement du 8 février 1843 illustre combien les Petites Antilles sont exposées. Il nous rappelle l'importance de la bonne application des normes parasismiques, lesquelles permettent de réduire significativement la vulnérabilité de nos territoires et le bilan humain de telles catastrophes.



**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Direction générale
de la Prévention des risques
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

